



On nourrit le monde

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'OLYMEL





BIEN-ÊTRE ANIMAL : UNE OBLIGATION MORALE

Favoriser les meilleurs traitements pour les animaux

Pour Olymel, le bien-être animal a toujours été une priorité. C'est pourquoi l'entreprise s'assure que toutes les mesures nécessaires sont prises pour améliorer leur confort, réduire leur stress, prévenir les blessures et éviter la souffrance.

Adoptée en 2012, sa politique sur le bien-être animal exige qu'employés et fournisseurs qui sont appelés à manipuler des animaux vivants suivent une formation appropriée et respectent la réglementation en vigueur et les codes de pratiques reconnus dans l'industrie afin d'assurer le bien-être des animaux.

De plus, afin de toujours mieux répondre aux standards élevés de bien-être animal, Olymel encourage les initiatives visant à améliorer les pratiques d'élevage, de transport, de réception et d'abattage. De plus, elle favorise l'adoption des technologies les plus évoluées et participe à la réalisation de recherches appliquées afin de contribuer au développement de codes de conduite en bien-être animal basés sur la science.

• Ressources

Dans le but de s'assurer que les producteurs, fournisseurs et employés respectent les codes de bonnes pratiques, mais aussi pour améliorer les conditions de vie des animaux, Olymel a constitué une équipe entièrement consacrée au bien-être animal.

• Formation

Les formations et les campagnes de sensibilisation destinées aux employés, fournisseurs et partenaires permettent à toutes les personnes qui interviennent auprès des animaux de développer les connaissances et compétences indispensables au bien-être animal.

• Contrôle

Tout geste pouvant porter atteinte au bien-être des animaux ou encore leur infliger des souffrances fait l'objet d'une tolérance zéro. C'est pourquoi Olymel surveille les activités de près, autant dans ses fermes que dans ses usines d'abattage.

• Amélioration des pratiques

Olymel contribue à différentes initiatives visant à améliorer la gestion des maladies, les pratiques d'élevage et d'abattage ainsi que la prévention de la souffrance.

Pour s'assurer que les producteurs, les fournisseurs et les employés respectent les codes de conduite et les règles de bonnes pratiques, mais aussi pour améliorer les conditions de vie des animaux, Olymel a constitué une équipe entièrement consacrée au bien-être animal.

• RESSOURCES

Le personnel s'occupant de bien-être animal est regroupé au sein d'une structure unique chapeauté par un médecin vétérinaire qui se rapporte au vice-président Sécurité alimentaire et Services techniques, lui-même médecin vétérinaire. L'équipe compte aussi des membres certifiés PAACO (Professional Animal Auditor Certification Organization) et peut donc réaliser des audits afin d'améliorer la supervision du traitement des animaux.

L'équipe d'Olymel veille à ce que tous les employés et fournisseurs qui manipulent des animaux vivants respectent les réglementations fédérale et provinciales applicables ainsi que les codes de pratiques reconnus dans l'industrie. Elle a mis en place un programme couvrant tous les aspects du bien-être animal en s'appuyant notamment sur les codes de pratiques du CNSAE et sur les recommandations de Temple Grandin, une spécialiste de renommée internationale du traitement humain des animaux.

Olymel assiste également chacun de ses établissements dans l'application des codes de bonnes pratiques, la formation du personnel impliqué dans la manipulation des animaux, l'utilisation adéquate des équipements et la conception d'espaces qui tiennent compte du comportement de l'animal et de son bien-être. Toute action pouvant affecter le bien-être des animaux vivants ou leur infliger des souffrances, ainsi que tout comportement irrespectueux envers les animaux, fait l'objet d'une tolérance zéro et peut entraîner des sanctions.

En quoi consiste le bien-être animal et comment est-il régi ?



Le bien-être animal repose sur les 5 libertés individuelles :

- Absence de faim, de soif et de malnutrition : l'animal doit avoir accès à de l'eau et à une nourriture en quantité appropriée et correspondant aux besoins de son espèce.
- Absence de peur et de détresse : les conditions d'élevage ne doivent pas causer de souffrances psychiques.
- Absence de stress physique et/ou thermique : l'animal doit disposer d'un certain confort physique.
- Absence de douleur, de lésions et de maladie : l'animal ne doit pas subir de mauvais traitements pouvant lui faire mal ou le blesser et il doit être soigné en cas de maladie.
- Liberté d'expression d'un comportement normal de son espèce : son environnement doit être adapté à son espèce (il doit être en groupe si c'est une espèce sociale, par exemple).

Ces 5 libertés ont permis d'élaborer des méthodes d'évaluation du bien-être animal et de définir la plupart des réglementations nationales et internationales de protection animale. De ces normes et règles ont découlé des codes de pratiques, comme ceux du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) au Canada, dont la mise en œuvre est supervisée par les associations nationales ou provinciales de producteurs.



Les formations et campagnes de sensibilisation destinées aux employés, fournisseurs et partenaires permettent à toutes les personnes qui interviennent auprès des animaux de développer les connaissances et compétences indispensables au bien-être animal.

• FORMATION

Guides d'intervention

Dans le cadre de son programme de bien-être animal, Olymel a élaboré des guides qui présentent l'essentiel des pratiques attendues des différents intervenants (élevage, transport, abattage) dans les secteurs du porc et de la volaille. Ces guides visent à s'assurer que ses employés et fournisseurs affectés à la manipulation d'animaux vivants utilisent des pratiques uniformes dans toutes les activités, que ce soit à la ferme, pendant le transport, à la réception ou dans les usines d'abattage. Voici quelques exemples des mesures destinées à éviter le stress et les blessures à l'abattoir.

PORC	VOLAILLE
L'animal doit jeûner de 16 à 24 heures avant l'abattage, car un porc à jeun avant le chargement est plus facile à manipuler et le risque de blessure ou de mort est moindre.	Les oiseaux ne doivent pas être soulevés par la tête, le cou ou les ailes.
L'utilisation de bâtons électriques est interdite.	La ventilation doit être suffisante dans l'aire de réception.
Les rampes de déchargement doivent être ajustées pour éviter les blessures, les sols doivent être antidérapants, l'éclairage ne doit pas éblouir les animaux et le bruit doit être réduit au minimum. Les animaux doivent se déplacer à leur propre rythme sans être bousculés.	L'utilisation de brumisateurs est requise en période chaude.
L'accès à l'eau, l'arrosage pendant les périodes de chaleur et un espace suffisant pour que les animaux puissent se coucher sont requis dans l'aire de réception.	Les aires d'attente doivent bénéficier d'un éclairage doux et être dotées d'un abri d'une capacité suffisante.
Les animaux blessés doivent être examinés par un vétérinaire.	Le temps d'attente doit être le plus court possible.

Formation en ligne sur le bien-être des porcs

Depuis 2018, Olymel offre des modules d'apprentissage en ligne sur le bien-être animal, le comportement des porcs et les techniques de manipulation afin de diminuer le stress chez les porcs.

Les 6 modules de formation d'une durée d'environ 15 à 20 minutes chacun ont d'abord été déployés dans les fermes corporatives, puis proposés gratuitement aux établissements d'abattage, aux fermes des partenaires, puis à l'ensemble des fournisseurs d'Olymel qui ne disposaient pas d'une telle formation. À ces 6 modules offerts en français, en anglais et en espagnol s'ajouteront éventuellement 12 capsules sur les opérations courantes dans les fermes porcines.

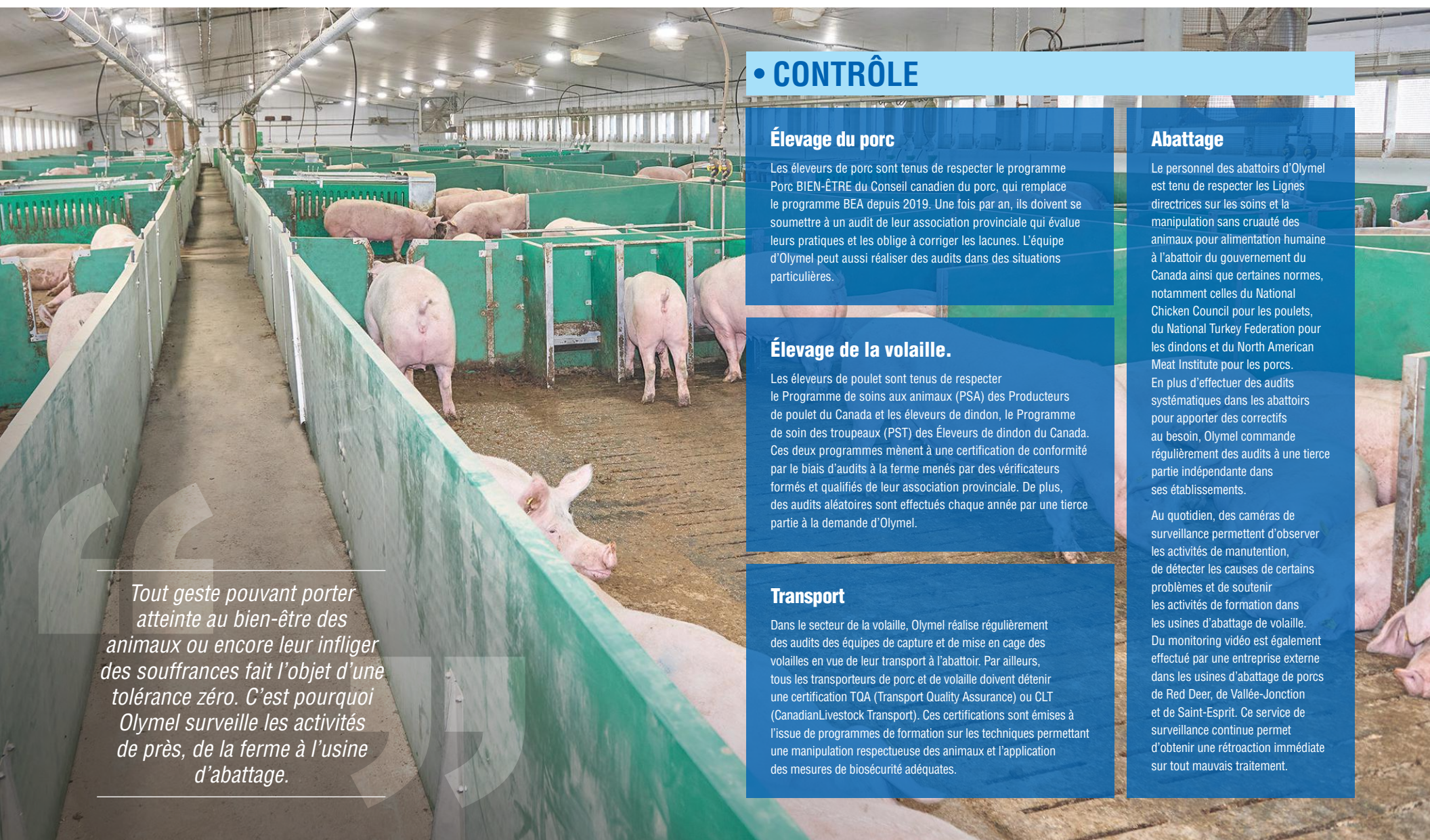
Ce programme permet d'assurer une formation initiale standardisée, qui complète la formation traditionnelle sur les lieux de travail. Grâce à leur accès facile, les modules en ligne offrent une flexibilité accrue et s'intègrent mieux aux horaires de travail des travailleurs.

Formation sur la manipulation des volailles

La manipulation des oiseaux qui sont transférés des poulaillers aux abattoirs implique des procédures particulières afin d'éviter le stress, les blessures et la souffrance. Olymel a élaboré, en 2021, une formation d'environ une heure et demie offerte en présentiel aux travailleurs responsables de l'attrapage et de la capture des volailles, aux transporteurs, au personnel des abattoirs qui manipulent des oiseaux vivants et au personnel du service de l'approvisionnement en volaille. Complémentaire aux cours offerts par les entreprises, ce programme « pratico-pratique », proposé en français, en anglais et en espagnol, vise à montrer comment et pourquoi respecter les exigences réglementaires et celles des clients à partir d'exemples concrets. Il tente notamment de combler des lacunes sur le plan des communications et de développer un processus opérationnel plus fluide entre les différents intervenants de la filière.

Programme « See it Stop it »

Depuis 2015, Olymel organise des activités de sensibilisation et des séances de formation afin de renseigner les producteurs de porc sur la mise en œuvre du programme « See it Stop it ». Cette initiative du Center for Food Integrity aide les employés à mieux comprendre leur rôle pour protéger les animaux et leur indique quoi faire s'ils sont témoins d'abus, de négligence, de maltraitance ou de mauvaise manipulation.



Tout geste pouvant porter atteinte au bien-être des animaux ou encore leur infliger des souffrances fait l'objet d'une tolérance zéro. C'est pourquoi Olymel surveille les activités de près, de la ferme à l'usine d'abattage.

• CONTRÔLE

Élevage du porc

Les éleveurs de porc sont tenus de respecter le programme Porc BIEN-ÊTRE du Conseil canadien du porc, qui remplace le programme BEA depuis 2019. Une fois par an, ils doivent se soumettre à un audit de leur association provinciale qui évalue leurs pratiques et les oblige à corriger les lacunes. L'équipe d'Olymel peut aussi réaliser des audits dans des situations particulières.

Élevage de la volaille.

Les éleveurs de poulet sont tenus de respecter le Programme de soins aux animaux (PSA) des Producteurs de poulet du Canada et les éleveurs de dindon, le Programme de soin des troupeaux (PST) des Éleveurs de dindon du Canada. Ces deux programmes mènent à une certification de conformité par le biais d'audits à la ferme menés par des vérificateurs formés et qualifiés de leur association provinciale. De plus, des audits aléatoires sont effectués chaque année par une tierce partie à la demande d'Olymel.

Transport

Dans le secteur de la volaille, Olymel réalise régulièrement des audits des équipes de capture et de mise en cage des volailles en vue de leur transport à l'abattoir. Par ailleurs, tous les transporteurs de porc et de volaille doivent détenir une certification TQA (Transport Quality Assurance) ou CLT (Canadian Livestock Transport). Ces certifications sont émises à l'issue de programmes de formation sur les techniques permettant une manipulation respectueuse des animaux et l'application des mesures de biosécurité adéquates.

Abattage

Le personnel des abattoirs d'Olymel est tenu de respecter les Lignes directrices sur les soins et la manipulation sans cruauté des animaux pour alimentation humaine à l'abattoir du gouvernement du Canada ainsi que certaines normes, notamment celles du National Chicken Council pour les poulets, du National Turkey Federation pour les dindons et du North American Meat Institute pour les porcs.

En plus d'effectuer des audits systématiques dans les abattoirs pour apporter des correctifs au besoin, Olymel commande régulièrement des audits à une tierce partie indépendante dans ses établissements.

Au quotidien, des caméras de surveillance permettent d'observer les activités de manutention, de détecter les causes de certains problèmes et de soutenir les activités de formation dans les usines d'abattage de volaille. Du monitoring vidéo est également effectué par une entreprise externe dans les usines d'abattage de porcs de Red Deer, de Vallée-Jonction et de Saint-Esprit. Ce service de surveillance continue permet d'obtenir une rétroaction immédiate sur tout mauvais traitement.

• AMÉLIORATION DES PRATIQUES

Olymel contribue à différentes initiatives visant à améliorer la gestion des maladies, les pratiques d'élevage et d'abattage ainsi que la prévention de la souffrance.

Utilisation du CO2

Le système d'anesthésie au CO2 est l'une des mesures prises par Olymel pour réduire le stress et les blessures chez les animaux, en plus d'améliorer l'environnement de travail et la qualité de la viande. Ce type d'étourdissement sous atmosphère contrôlée (EAC) entraîne une perte de conscience et insensibilise les animaux avant l'abattage.

Tout a commencé au printemps 2011, lorsqu'Olymel et son partenaire Exceldor ont marqué une première au Canada en modernisant le système d'abattage de dindons de l'usine Unidindon de St-Jean-Baptiste. Le déchargement des remorques a été entièrement automatisé pour éviter les manipulations stressantes des oiseaux et les blessures. Les cages contenant les dindons sont ensuite acheminées automatiquement dans un tunnel où les oiseaux sont étourdis au CO2.

Ces dernières années et grâce à des investissements massifs, Olymel a installé ce système dans la presque totalité de ses abattoirs, soit dans 5 établissements d'abattage de porcs et dans 3 de ses 4 établissements d'abattage de volailles. Si le système est identique pour les poulets et les dindons, les porcs sont plutôt menés en petits groupes vers un carrousel où ils sont exposés au CO2.

Utilisation judicieuse des antibiotiques

Le bon état de santé d'un animal contribue en grande partie à son bien-être, d'où l'importance de prévenir et de traiter les maladies. Olymel reconnaît la nécessité de recourir à des antibiotiques, mais préconise leur usage judicieux comme le recommandent les experts spécialisés en pharmacologie vétérinaire.

Olymel proscrit donc l'usage des antibiotiques comme facteur de croissance et privilégie une réduction importante de leur utilisation préventive. En production porcine, elle encourage la réduction progressive de l'utilisation des antibiotiques à des niveaux acceptables tout en préservant la santé et le bien-être des animaux et privilégie le traitement individuel lorsque cela peut s'appliquer. En production de volaille, elle appuie la position des Producteurs de poulet du

Canada sur l'élimination des antibiotiques des catégories I et II pour les usages préventifs et accepte l'utilisation des antibiotiques de classe III pour traiter les oiseaux, mais recommande une réduction importante de cette catégorie en prévention.

À noter que les antibiotiques sont classés selon l'importance qu'on leur accorde en médecine humaine. Ceux de catégorie I, de très haute importance, sont réservés au traitement des infections graves pour lesquelles il n'y a pas d'autre solution. Ceux de catégorie II, de haute importance, traitent les infections graves pour lesquelles on dispose toutefois d'autres options de traitement. Viennent ensuite ceux de catégorie III, d'importance moyenne, et de catégorie IV, de faible importance.

Usage des antibiotiques visé par Olymel

Comme Olymel ne contrôle que 50 % de son approvisionnement dans le secteur du porc et 0 % dans le secteur de la volaille, les objectifs suivants ne peuvent être atteints sans l'accord et la collaboration des associations d'éleveurs.

CATÉGORIE	PORC				VOLAILLE			
	PRÉVENTIF		THÉRAPEUTIQUE		PRÉVENTIF		THÉRAPEUTIQUE	
	ACTUEL	OLYMEL	ACTUEL	OLYMEL	ACTUEL	OLYMEL	ACTUEL	OLYMEL
I	Interdit	Interdit	Dernier recours	Dernier recours	Interdit	Interdit	Dernier recours	Dernier recours
II	Réduction	Dernier recours	Réduction	Dernier recours	Interdit	Interdit	Réduction	Dernier recours
III	Réduction	Dernier recours	Réduction	Réduction	En discussion	Dernier recours	Réduction	Réduction
IV	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé

Olymel participe également à différents projets de recherche afin de réduire, voire d'éliminer, les antibiotiques pendant l'élevage, tout en assurant la sécurité alimentaire et en maintenant un coût accessible pour les consommateurs. Elle est notamment partenaire de la Chaire de recherche industrielle du CRSNG sur les activités métaboliques et la fonctionnalité des cultures lactiques bioprotectrices, dont les travaux pourraient mener à d'autres solutions que l'usage des antibiotiques en production animale. En collaboration avec l'Université Laval et Agriculture et Agroalimentaire Canada, elle participe également au projet Évaluation des effets des solutions de rechange aux antibiotiques sur la qualité et la salubrité des viandes supporté financièrement par le Réseau canadien d'innovation en alimentation. Dans une perspective plus large, Olymel contribue à la Chaire de recherche MAPAQ sur la qualité et la salubrité de la viande (MuscULO) de l'Université Laval afin de développer une nouvelle génération d'interventions sanitaires pour améliorer la qualité des produits carnés.

BIEN-ÊTRE ANIMAL : UNE OBLIGATION MORALE

Stabulation libre des truies gestantes

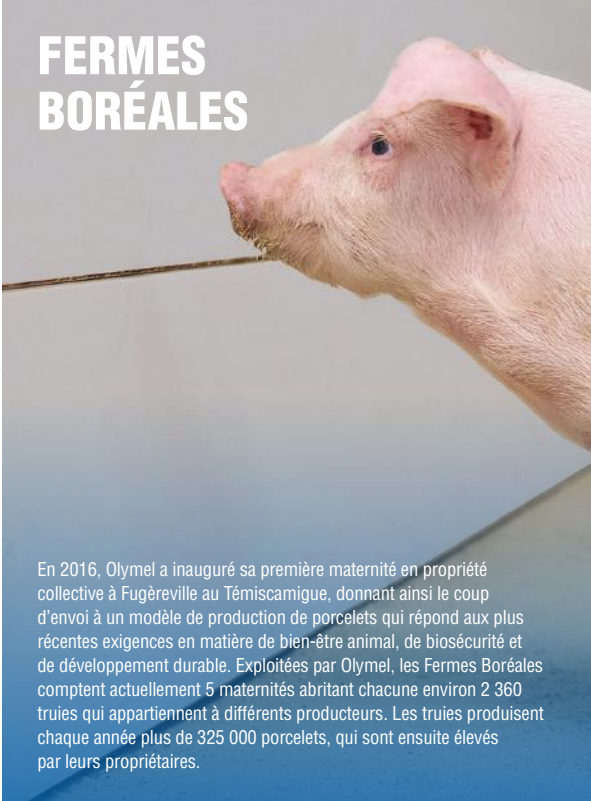
Au cours des dernières années, le confinement des truies gestantes dans des cages a fait l'objet de nombreux débats et, dès 2012, Olymel s'est engagée en faveur de stalles qui permettent la libre circulation des truies. Elle a donc entrepris la conversion de ses maternités corporatives et encouragé ses fournisseurs dans cette voie. Toutefois, comme le remplacement des cages par un système d'hébergement qui permet aux truies de se déplacer librement implique des changements majeurs, il faudra attendre 2029 pour que l'ensemble des porcs abattus dans les installations d'Olymel (fournis par les fermes corporatives et les producteurs partenaires) proviennent de maternités à logement ouvert.

Transport et aires d'attente

Réalisées au cours des dernières années, un certain nombre de mesures et de recherches visent à réduire les blessures et accroître le confort des animaux. Certaines de ces initiatives

ont également contribué à l'amélioration des conditions de travail du personnel et de la sécurité des équipes de capture :

- Dispositifs pour faciliter le transfert des oiseaux dans les remorques.
- Installation de toits amovibles sur les remorques et ajout de sondes de température et de ventilation.
- Ajout de portes et de systèmes de chauffage et de ventilation dans les aires d'attente des abattoirs.
- Études visant à améliorer le transport des porcs en température extrême pour éviter les mortalités (en collaboration avec la Chaire de recherche industrielle du CRSNG en bien-être des porcs).
- Études sur l'utilisation d'outils technologiques de planification de trajets pour réduire le temps de transport et le temps d'attente des animaux.



FERMES BORÉALES

En 2016, Olymel a inauguré sa première maternité en propriété collective à Fugèreville au Témiscamigue, donnant ainsi le coup d'envoi à un modèle de production de porcelets qui répond aux plus récentes exigences en matière de bien-être animal, de biosécurité et de développement durable. Exploitées par Olymel, les Fermes Boréales comptent actuellement 5 maternités abritant chacune environ 2 360 truies qui appartiennent à différents producteurs. Les truies produisent chaque année plus de 325 000 porcelets, qui sont ensuite élevés par leurs propriétaires.



Points forts du projet en matière de bien-être animal

- L'utilisation des meilleures pratiques ainsi que des équipements et des bâtiments à la fine pointe de la technologie assurent le bien-être des animaux.
- Les truies passent la majorité de leur vie dans un espace à aire ouverte, où elles peuvent aller et venir librement.
- La concentration des maternités au Témiscamigue, une région où il n'y avait pas de production porcine, contribue à la santé des troupeaux et à la biosécurité.
- La technique du « tout plein tout vide » en mise bas permet de nettoyer, de désinfecter et de sécher soigneusement tous les enclos de maternité entre les groupes, ce qui réduit le risque de maladies.



Points forts du projet en matière de développement durable

- Les maternités collectives privilégient une approche globale et collaborative de la production tout en contribuant au développement de l'économie locale.
- La construction des maternités se fait avec l'appui des communautés où elles sont implantées.
- Le projet favorise l'économie circulaire : l'implantation dans une région où il y a de nombreux producteurs de céréales permet d'utiliser le lisier pour fertiliser les terres, puis d'acheter les grains produits pour nourrir les truies.

Pour en savoir plus, visitez le site des Fermes Boréales.



Santé animale : Plan d'urgence en cas d'écllosion de la peste porcine africaine

Olymel est particulièrement engagée auprès de l'industrie, des gouvernements fédéral et provinciaux et de différentes associations dans le cadre de la préparation nécessaire pour faire face, s'il le fallait, à une épidémie de peste porcine africaine (PPA), une maladie virale grave qui affecte les porcs. Bien qu'elle n'ait pas encore été introduite au Canada et qu'elle ne présente aucun danger pour les humains, la PPA se répand dans le monde, et un premier cas a été détecté en Amérique, soit en République dominicaine en 2021.

Afin de se préparer à une écloison possible au Canada, Olymel a rédigé un plan d'urgence décrivant les mesures à prendre pour réduire la production et l'abattage de porcs en cas de fermeture des frontières et répondre uniquement aux besoins du Canada. De plus, le plan décrit les capacités des différents abattoirs si des abattages humanitaires étaient nécessaires. Olymel s'intéresse également de près à toutes les activités de prévention et aux initiatives de zonage et de compartimentation, deux approches permettant la reprise rapide des exportations.